

N/REF : 18/06/2025 14H39 C:264761 I:33809
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 18/06/2025 à 14H39

BUREAUTIQUE DIVISION TECHNIQUE

**24 RUE DE LA TUILLERIE
38170 SEYSSINET**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 25 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 24 RUE DE LA TUILLERIE - SEYSSINET - ALPES COPIEURS SERVICES
MR LOUAY 06 81 93 48 75

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHES - REGARD EXT PLEINS DE TERRE
BEL PLOMBERIE PRECONISE PASSAGE CAMERA -

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 20/05/2025 A 14H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE A PARTIR DU REGARD EXTERIEUR
PRESENCE IMPORTANTE DE CAILLOUX
LE RESEAU PRESENTE UNE CASSE VISIBLE DE L'EXTERIEUR
VOIR PHOTO

REMARQUE : PASSAGE CAMERA IMPOSSIBLE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
TOTAL H.T.				180,44
T.V.A. a 20,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				216,52

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN